



ORGANISATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES À MONDEVILLE, JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2020

Madame, Monsieur,

Le retour des élèves de Grande Section, CP, CM2 et classe ULIS aura lieu à compter du 12 mai. Les directrices et directeur d'école vous informeront de l'organisation du temps scolaire. En ce qui concerne les temps péri-scolaires (matin, midi, soir, mercredi), restauration et transport, la ville a décidé de concentrer ses moyens humains et matériels mobilisables pour accompagner la reprise des écoles dans les meilleures conditions sanitaires possible. Néanmoins, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de n'utiliser les services qu'en l'absence de solutions de garde. La reprise est progressive et ce dispositif peut évoluer après le 1^{er} juin en fonction de la reprise des autres niveaux.

Ramassage scolaire

- Pas de ramassage scolaire au minimum jusqu'au 1^{er} juin 2020

Accueil en dehors du temps scolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi

- L'accueil est réservé aux enfants accueillis sur le temps scolaire dont les parents n'ont pas de solution de garde.
- Il est assuré de 7h30 à 18h30, dans les locaux périscolaires habituels
- Il est nécessaire d'inscrire l'enfant à la semaine. Merci de le faire jusqu'au **lundi 11 inclus pour la semaine du 12/15 mai** puis jusqu'au **jeudi qui précède la semaine suivante** auprès de votre référent :
 - > Centre : Stéphanie Lambert, 06 45 72 35 23
 - > Tilleuls : Nadège Aubert, 06 48 25 72 45
 - > Langevin : Morgane Barbanchon, 07 86 37 28 09

Restauration scolaire

- Pas de restauration scolaire au minimum jusqu'au 1^{er} juin 2020.
- L'enfant peut être accueilli à l'école sur le temps du midi, encadré par un animateur, en classe ou en extérieur (selon météo)
- Dans ce cas, merci de prévoir :
 - > Un pique-nique dans un sac isotherme avec pain de glace, marqué au nom de l'élève qui sera conservé dans la classe (évités les oeufs et mayonnaise...). Prévoir une gourde d'eau.
 - > Les couverts et contenants si nécessaires
 - > Les denrées ne doivent pas nécessiter de réfrigération, ni devoir être réchauffées

Accueil du mercredi

- Jusqu'au 1^{er} juin, seuls seront accueillis les enfants des personnels prioritaires.
 - > Il aura lieu au centre de loisirs, de 7h30 à 18h30
 - > Merci de prévoir pique-nique et goûter (lire consignes restauration scolaire)

Nous vous informerons régulièrement de l'évolution du dispositif et comptons sur votre compréhension pour la mise en route progressive des services.

Hélène BURGAT,
Maire de Mondeville